

Soutenances



La soutenance de thèse est l'épreuve universitaire concluant la thèse de doctorat. Il s'agit d'un examen oral prenant la forme d'une présentation effectuée par le candidat au titre de docteur durant laquelle il expose ses travaux de recherche devant un jury de spécialistes. En général, outre le ou les directeur(s) de thèse qui a/ont supervisé le travail du candidat au cours de ses années de formation doctorale, ce jury est composé de chercheurs ou de professeurs universitaires, dits rapporteurs, auxquels le candidat a préalablement soumis un compte-rendu écrit de ses travaux. C'est sur la base de ce document écrit et de la présentation orale que le jury donne son accord ou non pour l'attribution du grade de docteur ainsi que d'éventuelles mentions honorifiques. Souvent, la soutenance de thèse est une cérémonie au moins en partie publique qui a lieu dans les locaux de l'université ou du laboratoire ayant accueilli le doctorant au cours de sa thèse. Il est exceptionnel que le titre de docteur soit refusé à un candidat qui a été admis à soutenir sa thèse mais le mode d'attribution des mentions est variable d'une école doctorale à l'autre. La cérémonie est le plus souvent suivie d'une collation offerte aux membres du jury et au public présent.

Mis à jour le 18 janvier 2016

<https://ed-eos.parisnanterre.fr/soutenances-614579.kjsp?RH=1434719087828>